

Le Valais chauffé au renouvelable? Oui, mais...

07.12.2023 • Le Nouvelliste

Une fois par mois, nous décortiquons une tendance forte du canton du Valais à partir de données récoltées par la Haute école de gestion Arc, notre partenaire. Le Valais chauffé au renouvelable? Oui, mais... Pour notre opération Data de ce mois, nous nous sommes intéressés aux sources de chauffage des bâtiments en Valais et en Suisse.

Les chiffres montrent que notre canton utilise principalement du renouvelable... grâce à l'électrique. PAR OUVIER.

HUGON@LENOUVEILISTE.CH NOS QUESTIONS À... NICOLAS BABEY Dr en sciences humaines et professeur Haute école de gestion Arc «Quand on a construit les barrages, l'électricité était abondante et bon marché.

On a donc encore beaucoup de chauffages électriques en Valais» On commence par lever un léger doute. Dans les chiffres présentés, vous incluez l'électricité aux sources renouvelables. Pourquoi? C'est une affaire de convention, et je sais qu'elle est discutable. A l'instar des centrales nucléaires, qui produisent de l'électricité sans émettre de carbone. En fait tout dépend de l'origine de l'électricité.

L'a-t-on produite avec du charbon ou grâce à des barrages? En Suisse, la production indigène d'électricité est très largement renouvelable (80%). Donc, en tenant compte de l'électrique, avec près de 53% des bâtiments chauffés avec une énergie renouvelable, le Valais se hisse au quatrième rang des bons élèves en Suisse. Comment on explique ça? On l'explique principalement par un mix de chauffage au bois et d'électricité plus important que dans les autres cantons. En fait, le Valais exploite les ressources immédiatement disponibles. Le bois est présent en abondance, tandis que l'électricité est produite par les barrages valaisans.

La forte prépondérance des chauffages électriques - plus de 25%, alors que le chauffage électrique pèse par exemple moins de 3% dans le canton de Neuchâtel - est l'héritage de la construction de barrages dans les années 60. L'électricité y était abondante et bon marché. Côté urbain, Bâle-Ville affiche un étonnant 49,7% de chauffage d'origine renouvelable. C'est quoi son secret? La ville de Bâle est l'exception qui confirme la règle! Depuis des dizaines d'années, Bâle a développé un réseau de chauffage à distance, alimenté par les déchets. La ville dispose aujourd'hui du plus gros système de chauffage urbain de Suisse.

De nos joins, 45 000 ménages bâlois sont chauffés à distance. Cependant, ce type de performance est indissociable des «règles du jeu» dont un canton se dote, en l'occurrence une loi cantonale sur l'énergie plus stricte qu'ailleurs, ainsi que la présence de services industriels en mains des pouvoirs publics. Ce chauffage à distance est-il vraiment toujours renouvelable? Il est du moins considéré comme tel. Il est vrai que le chauffage à distance est efficace en termes de séquestration du carbone, comme il est économiquement efficace puisqu'il permet de donner une valeur aux déchets. En ville, ce serait donc la solution la plus adaptée? Le chauffage à distance est la meilleure solution pour toute zone d'habitation de grande densité.

L'alternative de la pompe à chaleur est très compliquée et coûteuse pour des immeubles locatifs en plein centreville. Les installations nécessaires à de tels immeubles sont volumineuses; elles font du bruit, d'où de possibles problèmes de voisinage... Reste les pellets, mais brûler le bois en ville génère des microparticules problématiques pour la santé publique.

Et dans les campagnes, quelles solutions privilégier? Ce sont des zones d'habitation diffuse et c'est l'inverse; les pompes à chaleur ou la géothermie associées à des panneaux photovoltaïques, ainsi que le bois sont les meilleures solutions. Sans oublier bien entendu l'isolation des bâtiments, préalable à toute planification énergétique. Mais, globalement, les pompes à chaleur, le CAD, la géothermie ou le solaire thermique ne représentent qu'une toute petite part des sources de chauffage en Valais. Le tableau n'est pas si rose que ça. En effet.

On peut ajouter à ce constat le problème des chauffages exclusivement électriques. Si ce type de chauffage n'émet pas de CO2, il n'est pas efficace. Par comparaison, une pompe à chaleur fonctionne aussi à l'électricité mais le rendement est multiplié par trois. Ils seront d'ailleurs interdits en 2030 dans le canton de Neuchâtel, en

2033 dans le canton de Vaud. En moyenne, plus d'un bâtiment sur trois est encore chauffé au mazout et ça évolue relativement lentement.

On doit passer de politiques incitatives à coercitives, en interdisant le gaz et le mazout? Idéalement, il faut pouvoir jongler avec la carotte et le bâton. Une politique uniquement coercitive sans incitation est trop inéquitable. Il faut trouver un équilibre entre la taille du bâton et la taille de la carotte. Si les personnes raisonnables ont bien compris qu'il faut nous défaire au plus vite des énergies fossiles, il reste à démontrer que les incitations pubbques sont en fait des investissements très intéressants pour le développement de l'économie régionale. Les districts de montagne, Hérens, Entremont, sont majoritairement chauffés à l'électrique ou au bois.

Ce n'est pas forcément une bonne chose. L'électrique est très gourmand et le bois rejette des particules fines. Comme déjà dit plus haut, l'électricité seule, sans pompe à chaleur ou géothermie, n'est pas efficace. Et en effet, le bois rejette des particules fines, comme le mazout ou le gaz. C'est la raison pour laquelle la multiplication des chauffages au bois en ville n'est pas une bonne idée.

C'est une affaire de santé publique. Concernant le bois, l'enjeu est technique; il s'agit d'innover dans des systèmes de chauffage émettant le moins possible de particules fines. Les coûts pour passer du mazout au renouvelable sont importants. Qui paie? Les propriétaires, mais aussi l'Etat. Cependant, il faut pouvoir s'entendre sur une «grosse carotte» publique.

Mais les démonstrations économiques manquent pour justifier politiquement des subventions généreuses. Se chauffer aux énergies fossiles, c'est faire fuir de l'argent hors du canton à gros bouillons! Quelle part de création d'emploi est-elle inscrite dans un kilo de bois de chauffe d'origine locale? Quels en sont les effets multiplicateurs? Les réponses à ces questions permettraient probablement de justifier plus aisément d'importantes subventions publiques. C'est d'ailleurs à ces questions que la Haute école de gestion Arc sera en mesure de répondre dans quelques mois...

Volonté politique de maîtriser ses ressources en énergie? Enjeu économique d'investir dans le solaire/hydraulique plutôt que d'acheter du pétrole saoudien ou du gaz russe? Au-delà de l'enjeu climatique, l'enjeu est aussi géopolitique. L'énergie est vitale. Sans elle, nous ne nous chauffons plus, nous ne mangeons plus et nous ne buvons plus. La prise de conscience collective de la nécessité de nous libérer de nos dépendances date de l'invasion russe en Ukraine. Le meilleur moyen d'affaiblir des gouvernements failhs tout en assurant l'avenir de nos enfants est de construire un plan B qui nous émancipe collectivement.

Nous devons accélérer le mouvement. «Le Valais a pour objectif de remplacer les chauffages électriques» I fl N 1A Près de 27% du parc immobilier valaisan est chauffé à l'électricité. Des installations peu efficientes en hiver qui devront être remplacées, selon le chef du Service cantonal de l'énergie. PAR DAMIEN.RAPALLI@LENOUVELLISTE.

CH Avec 53% de bâtiments chauffés au renouvelable, le Valais se hisse parmi les bons élèves du pays. C'est l'un des constats de notre projet Data de décembre réalisé avec la Haute école Arc. Si le bilan est plutôt flatteur, un élément de l'étude jette une ombre au tableau. Dans ses chiffres, l'école neuchâteloise considère l'électricité comme une source renouvelable, parce que, en Suisse, 80% de la consommation électrique est d'origine hydroélectrique ou photovoltaïque. «Une affaire de convention» qui soulève un doute et mérite d'être nuancé.

La fin du chauffage électrique «Le Valais a pour objectif de remplacer les chauffages électriques. C'est une ressource qui n'est pas considérée comme indigène et renouvelable», rappelle d'emblée Joël Fournier, chef du Service de l'énergie et des forces hydrauliques, avant d'en expliquer les raisons: «Durant la période de chauffe hivernale, la Suisse importe de l'électricité produite à l'étranger au moyen il Sur l'ensemble du pays et du canton, ce sont les pompes à chaleur qui vont connaître le plus grand essor." JOËL FOURNIER CHEF DU SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES de charbon ou de centrales nucléaires.» Remplacer sa chaudière électrique aide ainsi à diminuer les risques de pénuries: «Avec la même quantité d'électricité, une pompe à chaleur permet de diviser par trois ou quatre sa consommation.» Une consommation qui, au vu du prix de l'électricité, peut vite faire gonfler la facture.

«Ça dépend notamment de la qualité et de l'isolation du bâtiment, mais la consommation d'un chauffage électrique est estimée entre 10000 et 30 000 kWh par année pour une maison individuelle.» A bientôt 30 centimes le kWh, ça peut faire mal au portemonnaie. Pour assainir ses bâtiments, le canton a mis sur pied un programme de subventions. «Pour une maison individuelle, le montant alloué est de 19000 francs, soit 10000 pour la création du réseau et 9000 pour la pompe à chaleur», cite Joël Fournier. Chauffages centraux et décentralisés A l'instar d'autres cantons comme Vaud, Zurich ou Neuchâtel, le Valais ne souhaite pas se chauffer à l'électrique.

Mais que dit la loi? Depuis 2011, les chauffages électriques sont interdits dans les nouveaux bâtiments. Quant à l'assainissement des infrastructures déjà existantes, une distinction s'impose entre les chauffages électriques centraux et décentralisés (radiateurs). Selon la nouvelle loi sur l'énergie, les premiers devront être remplacés par des installations utilisant des énergies renouvelables dans un délai de quinze ans. Pour les chauffages électriques décentralisés (sans réseau de distribution de chaleur), la tâche est plus complexe. Avec le Tessin, le Valais est l'un des cantons avec le plus de chauffages électriques directs.

«On en recense environ 30000», explique Joël Fournier: «Les travaux sont plus conséquents. Ces systèmes seront remplacés lors d'une rénovation d'envergure du bâtiment par exemple.» Par quoi remplacer sa chaudière électrique? Pour se conformer à la vision du canton, quelles sont les possibilités offertes aux Valaisans qui se chauffent encore à l'électrique? De nombreux facteurs sont à considérer, selon Joël Fournier: «Nous n'aurons pas assez de bois pour chauffer tout le canton. Il faut cibler cette ressource sur les secteurs de montagne en particulier», commence le chef du Service de l'énergie avant d'évoquer les alternatives: «Le chauffage à distance sert à alimenter des bâtiments d'une certaine envergure sur des zones d'une certaine densité. Mais sur Fensemble du pays et du canton, ce sont les pompes à chaleur qui vont connaître le plus grand essor.